



HSBC : une banque au lourd passé et au présent sulfureux

Série : Les banques et la doctrine « trop grandes pour être condamnées »
(Partie 4)

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 30 avril 2014

cadtm.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Le sigle HSBC signifie “Hong Kong and Shanghai Banking Corporation”. Rappelons que le groupe mondial HSBC emploie 260 000 personnes en 2014, est présent dans 75 pays et déclare 54 millions de clients [1]. Dès ses origines, la banque est mêlée au commerce international de drogues dures. En effet, elle a été fondée dans le sillage de la victoire britannique contre la Chine dans les deux guerres de l’opium (1839-1842 et 1856-1860). Ces deux guerres ont joué un rôle décisif dans le renforcement de l’empire britannique et dans la marginalisation de la Chine qui a duré environ un siècle et demi. Au cours de ces deux guerres, le Royaume-Uni a réussi à imposer à la Chine d’accepter les exportations britanniques d’opium en provenance de l’Inde (qui faisait partie de l’empire britannique). La Chine a bien tenté de s’opposer au commerce de l’opium mais les armes britanniques, avec le soutien de Washington, ont eu le dessus. Londres a créé une colonie à Hong Kong et, en 1865, est fondée la Hong Kong and Shanghai Banking Corporation par un commerçant écossais spécialisé dans l’importation d’opium (à l’époque, 70 % du fret maritime qui passait par Hong Kong concerne l’opium venu des Indes).

Depuis ce moment, l’histoire de la banque a suivi étroitement la politique extérieure du Royaume-Uni et les intérêts du grand patronat britannique en Asie. Après 1949 et la victoire de la Chine de Mao, la banque se replie sur Hong Kong, resté territoire britannique. Ensuite, entre 1980 et 1997, elle développe ses activités aux États-Unis et en Europe. Elle ne déplace son siège social de Hong Kong à Londres qu’en 1993, avant la rétrocession du territoire à la République populaire de Chine annoncée pour 1997. HSBC reste incontournable à Hong Kong dont elle émet 70 % des billets de banques (le dollar de Hong Kong). Hong Kong constitue un élément clé dans la chaîne du blanchiment d’argent accumulé par la nouvelle classe dirigeante chinoise.

HSBC impliquée dans d’autres crimes financiers

En plus du blanchiment d’argent de la drogue et du terrorisme [2], HSBC est impliquée dans d’autres affaires : la manipulation du marché des taux de change (l’affaire a éclaté en 2013 et porte sur un marché quotidien de 5 300 milliards de dollars) [3], la manipulation des taux d’intérêt interbancaire (dont le Libor) [4], la vente abusive et frauduleuse de dérivés sur les taux d’intérêt, la vente abusive et frauduleuse de produits d’assurances aux particuliers et aux PME au Royaume-Uni (la FSA, l’autorité de contrôle britannique, a poursuivi HSBC dans cette affaire qui a révélé que la banque a vendu des assurances ne servant à rien ou si

peu ! [5]), la vente abusive de Mortgage Backed Securities aux Etats-Unis, la manipulation du cours de l'or et du cours de l'argent (l'affaire a éclaté en janvier-février 2014 [6]) et l'organisation à une échelle massive de l'évasion fiscale des grosses fortunes (voir ci-dessous).

Hervé Falciani, le Edgar Snowden d'HSBC ?

Hervé Falciani, un citoyen franco-italien, a travaillé aux services informatiques de HSBC Suisse à Genève de 2006 à 2008. Avant de quitter la banque, il a copié 127 000 fichiers qui relient HSBC à des opérations massives de fraude et d'évasion fiscale dans laquelle elle joue un rôle souvent actif. Il s'installe en France. La Suisse décide de l'arrêter et lance un mandat d'arrêt international via Interpol pour « soustraction de données », « violation du secret bancaire et du secret commercial » et « présomption de service de renseignements économiques ». Il faut souligner que la Suisse n'a pas attaqué HSBC.

Début 2009, le domicile niçois de Falciani fait l'objet d'une perquisition effectuée par la police locale. Les infos qu'il détient sont explosives : parmi les 127 000 fichiers se trouvent des exilés fiscaux français (8 231 selon Falciani), belges (plus de 800), espagnols (plus de 600 noms), grecs (la fameuse liste dite Lagarde car la ministre française l'a remise aux autorités grecques en 2010, elle contient environ 2 000 noms), allemands, italiens, mexicains, états-uniens... Hervé Falciani remet tout ou une partie des informations qu'il détient aux autorités françaises et à celles d'autres pays.

Ensuite, selon ses dires, il collabore avec les autorités de Washington auxquelles il livre des informations qui font avancer l'affaire du blanchiment par HSBC de l'argent des cartels de la drogue du Mexique et de Colombie. Puis il se rend en Espagne en 2012 afin de collaborer avec les autorités espagnoles. Il y est d'abord arrêté en application du mandat d'arrêt lancé par la Suisse. La Suisse insiste pour que l'Espagne lui livre Hervé Falciani, ce que l'Espagne refuse en mai 2013 car la justice espagnole considère qu'il est un témoin privilégié dans plusieurs grandes affaires de fraude et d'évasion fiscale [7]. En effet, la communication aux autorités espagnoles des données dérobées par H. Falciani avait permis dès 2011 de découvrir une grande quantité d'argent (environ 2 milliards €) déposée en Suisse par des membres de la famille d'Emilio Botin, le président de Santander. Celui-ci, acculé, a versé aux autorités espagnoles 200 millions € d'amende. Les données livrées par H. Falciani ont également débouché sur le scandale du financement frauduleux du Parti Populaire, le parti du premier ministre Mariano Rajoy [8]. La justice espagnole fournit une protection policière permanente à Hervé Falciani. Les autorités belges et françaises rencontrent H. Falciani et utilisent les données fournies, instruisent des dossiers. Il n'est pas du tout certain que cela débouchera sur des condamnations pour fraude car il est plus que probable que des arrangements financiers (en Belgique, cela s'appelle des régularisations fiscales) permettront aux fraudeurs d'y échapper.

Il faut souligner que, dans cette affaire, non seulement la Suisse cherche à arrêter le lanceur d'alerte, c'est le cas également en Grèce où la justice a arrêté l'éditeur de la revue « Hot Doc », Kostas Vaxevanis, parce qu'il avait osé publier en octobre 2012 la liste Lagarde-HSBC-Falciani que les autorités grecques avaient égarée depuis trois ans. Suite aux réactions citoyennes en Grèce et sur le plan international, le journaliste a finalement été acquitté lors de son procès. Il n'est pas facile de dénoncer une banque et les riches fraudeurs qu'elle protège ou, ce qui revient à peu près au même, de dénoncer les riches fraudeurs qui protègent les banques et leur sacro-saint secret bancaire. Il y a bien une véritable symbiose entre les grandes banques et la classe dominante, comme existent des

passerelles permanentes entre les gouvernants et les grandes entreprises, en particulier celles de la finance.

HSBC a décidé de contourner une directive de l'Union européenne

En 2013, l'Union européenne a annoncé qu'elle fixait une limite aux bonus que pouvaient recevoir les dirigeants et les traders d'une banque. Le bonus ne peut pas être supérieur au double de la rémunération salariale fixe. Si un dirigeant a une rémunération fixe de 1,5 million d'euros par an, les bonus ne pourront pas dépasser 3 millions d'euros (donc une rémunération totale de 4,5 millions). Qu'à cela ne tienne, la direction d'HSBC a annoncé en février 2014 qu'elle allait fortement augmenter la rémunération fixe de ces dirigeants afin que leur bonus ne soit pas réduit [9].

Conclusion

Le groupe mondial HSBC devrait être fermé, la direction licenciée sans indemnités et poursuivie en justice (de même que les grands actionnaires). Le mastodonte HSBC devrait être divisé sous contrôle citoyen en une série de banques publiques de taille moyenne dont les missions devraient être strictement définies et exercées dans le cadre d'un statut de service public.

Eric Toussaint

[Partie 1](#)

[Partie 2](#)

[Partie 3](#)

[Partie 5](#)

[Partie 6](#)

[Partie 7](#)

[Partie 8](#)

[Dernière partie](#)

Notes

[1] Voir son site officiel : <http://www.hsbc.com/about-hsbc>

[2] Voir Eric Toussaint, « Les barons de la banque et de la drogue », publié le 14 avril 2014, <http://cadtm.org/Les-barons-de-la-b...>

[3] Voir Eric Toussaint, « Comment les grandes banques manipulent le marché des devises », publié par Le Monde.fr le 13.03.2014 <http://cadtm.org/Comment-les-grande...>

[4] Voir la partie 5 de cette série qui paraîtra le lundi 28 avril 2014.

[5] Le Monde, “Cernée par les scandales, HSBC ternit un peu plus la réputation de la City”, 1er août 2012.

[6] Financial Times, “Fears over gold price rigging put investors on alert. German and UK regulators investigate”, 24 février 2014.

[7] Le Soir, « Vol de fichiers bancaires chez HSBC : le récapitulatif », 8 mai 2013, <http://www.lesoir.be/239380/article...>

[8] Le Monde, « Evasion fiscale : le parquet espagnol s’oppose à l’extradition de Falciani, ex-employé de HSBC », 16 avril 2013 <http://www.lemonde.fr/europe/articl...> The New York Times, « A Banker’s Secret Wealth », 20 septembre 2011, <http://www.nytimes.com/2011/09/21/b...> « The French government passed on to Spain data that it had obtained from Hervé Falciani, a former employee in HSBC’s Swiss subsidiary, naming almost 600 Spanish holders of secret bank accounts. Among those was one belonging to the estate of Mr. Botín’s father. » <http://www.nytimes.com/2011/09/21/b...>

[9] Financial Times, “HSBC plans to sidestep EU Bonus cap revealed”, 25 février 2014.

Éric Toussaint, maître de conférence à l’université de Liège, préside le CADTM Belgique et est membre du conseil scientifique d’ATTAC France. Il est auteur des livres Procès d’un homme exemplaire, Editions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d’œil dans le rétroviseur. L’idéologie néolibérale des origines jusqu’à aujourd’hui, Le Cerisier, Mons, 2010. Prochain livre : Bancocratie, Aden, 1er semestre 2014

La source originale de cet article est cadtm.org
Copyright © [Eric Toussaint](http://eric-toussaint.com), cadtm.org, 2014

Articles Par : [Eric Toussaint](http://eric-toussaint.com)

A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d’ATTAC France. Il est l’auteur des livres, Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible, Syllepse, 2000, Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation, Les liens qui libèrent, 2017 ; Bancocratie, ADEN, Bruxelles, 2014 ; Procès d’un homme exemplaire, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d’œil dans le rétroviseur. L’idéologie néolibérale des origines jusqu’à aujourd’hui, Le Cerisier, Mons,

2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres AAA, Audit, Annulation, Autre politique, Le Seuil, Paris, 2012 ; La dette ou la vie, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca